



SPAgri-CFDT
Syndicat des personnels du ministère de l'agriculture
Adm. Centrale - DRAAF - DDT(M) - DD(CS)PP - Cemagref - CNPPF - Anses - IFN -
Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE)

SGEN-CFDT Enseignement agricole public

CTPM DU 29 SEPTEMBRE 2011

Présentation du projet de budget 2012 par le ministre : Dans la ligne de la politique gouvernementale, ... à la baisse dans tous les secteurs, sans surprise!

Le ministre a présenté le projet de budget 2012 à l'issue du conseil des ministres mercredi 28 septembre.

Le CTPM s'est tenu jeudi 29 septembre au matin, complétant les informations sur le projet de budget

Emploi

Ce sera encore *653 postes qui seront supprimés* dans les services du ministère et une baisse du plafond d'emploi de 252 ETP pour les établissements publics, dont 154 à l'ONF. Ni l'année de la forêt, ni l'expression du malaise de nos collègues n'ont arrêté le couperet.

La CFDT dénonce l'amalgame fait entre la mise en place de la réforme de la voie professionnelle et la suppression en 2012 de 280 postes dans le secteur de l'enseignement. 653 postes supprimés pour une prévision de 890 départs en retraite, *c'est 3/4 départs en retraite non remplacés et pas seulement 1/2.*

Mesures catégorielles

Malgré cela, le montant de ce que nous appelions auparavant les mesures catégorielles et que le gouvernement a rebaptisé mesure de "*retour aux agents*" *n'atteint pour 2012 que 8,2 millions d'€, accusant une baisse de 20%*. Le projet d'utilisation de ces crédits fait la part belle à l'indemnitaire avec la mise en place de la PFR pour les adjoints administratifs et ne prévoit aucune mesure nouvelle de requalification.

La CFDT rappelle la priorité qu'elle accorde à des mesures d'ordre statutaire ou de requalification par rapport à des mesures indemnitaires. En matière indemnitaire, elle est favorable à des mesures d'harmonisation des primes entre les secteurs du ministère mais rappelle son opposition aux principes qui régissent la PFR.

Déprécarisation

La CFDT prend acte de l'annonce par le ministre d'un plan de titularisation sur 4 ans : pour l'année 2012, la titularisation devrait concerner environ *300 non titulaires dans le secteur de l'enseignement et une centaine dans le secteur sanitaire en 2012*. Quelques recrutements en échelle E3 sont également envisagés et une expertise doit permettre de fixer un nombre de postes de titulaires à proposer aux contractuels A ou B des autres secteurs.

La CFDT est intervenue pour que soit fixé le nombre global de titularisations en 2012 à 500. Une première réunion de travail sur les modalités de la mise en œuvre de ces mesures est prévue le 5 octobre prochain.

Action sanitaire et sociale

La CFDT a renouvelé sa demande que tous les agents aient accès à la médecine de prévention.

Le secrétaire général du ministère précise que le ministère a engagé en 2011 une action offensive en faveur du recrutement de personnes handicapées avec un objectif de 34 postes à pourvoir (20 recrutements opérés en 2010). Il précise qu'un correspondant handicap a été désigné dans chaque DRAAF et que le ministère a saisi le secrétariat général du gouvernement pour que cette mesure soit étendue dans les DDI.

Formation continue

En 2011, les crédits destinés au financement de formations « transverses » ont été intégralement versés au BOP 333 gérés par les préfetures. Il apparaît donc dans le projet de budget une forte diminution des crédits alloués à la formation continue.

La CFDT a dénoncé le brouillage organisé sur la gestion de crédits de la formation continue dans une période où les agents des DDI en particulier sont concernés par des reconversions professionnelles.

Le ministre confirme que seront mises en place des instances au niveau régional pour le suivi de la répartition des crédits du BOP régional et notamment de ceux destinés à la formation.

La CFDT a renouvelé auprès du ministre sa demande de l'ouverture d'une expertise sur les risques psychosociaux avec la mise en place des CHSCT issus des prochaines élections.

Bilan social

Le CTPM a également abordé l'examen du bilan social 2010 du ministère. Celui-ci sera mis en ligne après quelques améliorations. Il démontre des évolutions sensibles dans les conditions de travail des agents en 2010 avec notamment la diminution forte des ETP dans les catégories B et C administratives et techniques, une forte augmentation des mobilités interrégions pour ces mêmes catégories, un accroissement des jours de compte épargne temps non consommés (le cumul de ces jours équivaut à environ 80 ETPT), l'augmentation de 5 mois de l'âge moyen de départ en retraite...

La CFDT, à l'occasion du regard sur l'activité des CTP en 2010, a rappelé sa demande d'un groupe de travail sur les aménagements des RIALTO.

CIGEM : Adhésion du MAAPRAT au projet de corps interministériel à gestion ministérielle pour les attachés des services du ministère et de l'ONF.

Les organisations syndicales demandent qu'avant de se prononcer sur cette adhésion, la DGAFP valide la demande de maintien du taux de 13% pour la détermination du nombre de postes offerts pour l'accès au principalat.

Questions diverses posées par la CFDT

Garanties apportées par le MAAPRAT aux agents concernés par une mise en place des SIDSIC

Le ministre a exprimé sa volonté de disposer d'échelons départementaux « forts ».
Le ministère a soutenu l'envoi de la lettre du SGG aux préfets, différant la mise en place des SIDSIC. En termes de garanties, le ministère a fait des propositions permettant le retour possible des agents concernés dans leur administration d'origine à l'issue de 3 ans. Il a demandé la définition de critères objectifs permettant d'établir la contribution des ministères à ces services. Il a énoncé sa vigilance sur la garantie de la rémunération indemnitaire de agents concernés et sur l'exercice du droit de grève.

Affichage des listes électorales des agents du MAAP dans les CPCM en DREAL

Cet affichage a été réalisé.